

TOURCOING

Le Départ de M. l'abbé Gavelle
Curé de N.-D.-de-Lourdes

Nous apprenons le prochain départ de M. l'abbé Gavelle, vicaire, curé de Notre-Dame de Lourdes, qui était à Tourcoing depuis 1904.

Très fatigué depuis quelque temps par les charges et le surmenage de son ministère et aussi par les travaux qu'il avait entrepris pour l'achèvement et le embellissement de son église, M. le curé de N.-D. de Lourdes avait dû demander à l'autorité diocésaine de pouvoir se retirer quelques années pour réparer ses forces et c'est à cette requête que l'autorité vient de faire droit.

M. l'abbé Gavelle se retire à Lille, où il fut jadis aumônier militaire.

Il fut, en effet, depuis 1879 aumônier de l'Hôpital Militaire, de la Citadelle des prisons, et durant de longues années, il y fit beaucoup de bien.

Il quitta Lille pour occuper la cure de Lourches, pays minier, et là aussi le souvenir de son passage est resté vivace.

Il venait de Lourches quand il arriva à Tourcoing, qu'il va quitter après dix ans d'un fécond ministère.

En dehors de ses fonctions proprement sacerdotales, qui absorbaient pourtant presque tout son temps dans cette populeuse paroisse, M. l'abbé Gavelle s'occupa de nombreuses œuvres et encouragea de nombreux efforts.

Il s'intéressa spécialement aux médaillés du travail, à la mutuelle des employés et surtout aux sociétés d'anciens militaires, notamment à la société des Anciens sous-officiers.

Il avait gardé un amour particulier pour tout ce qui touchait à l'armée, et dernièrement, il fit élever dans son église un monument aux soldats défunts de la paroisse. Il reçut à cette occasion la médaille d'argent du « Souvenir Français ».

M. l'abbé Gavelle trouva d'ailleurs toujours les concours les plus élevés des Tourcoingnois pour toutes ses entreprises, car son caractère ouvert, joyeux et loyal attirait à lui la sympathie de tous. Sa tâche ne fut donc que quelques années, mais son affabilité et sa bonté lui valurent aussi de bien touchants témoignages de reconnaissance.

On put voir, d'ailleurs, tout récemment lors des fêtes de son jubilé, combien il était estimé et aimé de tous. Aussi la nouvelle de son départ causera-t-elle certainement dans la paroisse et à Tourcoing, de bien vifs regrets.

C'est le 30 juin, que M. l'abbé Gavelle quittera Tourcoing après avoir à 9 heures, chanté un office solennel pour tous les défunts de Notre-Dame de Lourdes.

La veille, il célébrera la messe pour M. Devalder, premier curé de la paroisse et tous les anciens vicaires défunts : MM. les abbés Gars, Caffemeyre, Dubray.

UNE ADRESSE A M. CROUSSAU. — Au cours de la réunion de la Ligue Patriotique des Françaises qui s'est tenue dimanche à la Brasserie des Familles, une adresse avait été votée à M. Croussau, député de Tourcoing, pour le féliciter de sa récente décoration de Saint-Grégoire.

M. Croussau vient de répondre par une dépêche de remerciements où il se dit profondément touché et reconnaissant de ce précieux témoignage.

APRÈS LES FÊTES DU QUARTIER DES CINQ-VOIES ET DE L'ÉPIDÈME. — Le Comité se réunira le samedi 28 juin, à huit heures et demie, 43, rue Balzac, pour examiner les comptes et régler diverses questions.

Les fournisseurs sont priés de vouloir bien envoyer leurs factures avant la réunion.

A LA JEUNESSE DU BLANC-SEAU. — Nous avons donné hier en chronique locale les résultats obtenus aux concours individuels par la « Jeunesse du Blanc-Sea ». Nous devons encore signaler le résultat obtenu par le gymnaste Vancraynest au concours de vélocité. Il s'y classa second à un point du premier. Ce concours réservé aux gymnastes de plus de 32 ans, a été suivi par une trentaine de camarades bien entraînés pour leur âge et nous le félicitons tout particulièrement du résultat qui lui a permis de choisir une garniture de cheminée offerte par l'Association des vieux gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

UN ACCIDENT AU CIRQUE. — Un plafonneur, M. Pierre Bomeccq, au service de M. Henri Lambert, demeurant à Roubaix, rue Decrême, est tombé sur le chantier du cirque et s'est contusionné le genou et le coude. Le docteur Desbonnets lui a prescrit un repos de vingt jours.

BLESSE A LA SCIE. — A l'usine de MM. Jules Desurmont et fils, rue de Bradford, un demi-ouvrier tourneur, M. Louis Tithéca, 18 ans, s'est coupé au pouce avec une scie. M. le docteur Ducatillon a constaté une coupure infectée qui nécessitera un repos de vingt-cinq jours.

LA BANQUE DESSEAU ET MARTIN. — Tourcoing, constatant des conditions exceptionnellement avantageuses aux acheteurs, par quantités, d'actions Gaz et Electricité Roubaix.

UN DOIGT ECRASÉ. — Chez M. Marcelin Dubois, négociant en charbons, rue d'Hondchoote, un bûcheron, M. Urbain Declerq, 19 ans, s'est blessé un doigt en déchargeant du bois. M. le docteur Casiers a constaté une plaie par écrasement de la dernière phalange du médium. L'incapacité de travail sera de quinze à vingt jours.

UN TRIO SOUS LES VERROUS. — Nous avons annoncé la triple arrestation de trois jeunes gens Latrave, Ayme et Castelain qui étaient ivres et faisaient du scandale dans le quartier du Brun-Pain. M. Stempunt nous dit que ces arrestations n'ont pas eu lieu dans son débit. D'ailleurs les jeunes gens ont été remis en liberté, après rédaction du procès-verbal.

UN GAMIN MORDU PAR UN CHIEN. — Un jeune gamin, Alfred Delplaque, âgé de 6 ans, demeurant chez ses parents, rue de Gand, 125, jouait dans une cour banale, devant l'habitation de M. Jean Dendeville, rue de la Croix-Rouge, 84, quand le chien de celui-ci réussit à se détacher et à le mordre à la cuisse gauche. Le blessé porte une blessure légère. M. Dendeville a été invité à faire visiter son chien. M. Montois, le vétérinaire qui a procédé à l'examen, a conclu que l'animal ne présentait aucun symptôme de rage.

UN ACCIDENT DE BICYCLETTE. — L'ancien Fays, demeurant rue de Fleurus, 13, traversait la place en bicyclette, jeudi vers quatre heures et demie de l'après-midi, quand arriva à hauteur du kiosque, il voulut se garer pour un camion de la flature du Nord, à Wasquehal, malheureusement il alla se jeter sur un choc, que ces arrestations n'ont pas eu lieu dans son débit. D'ailleurs les jeunes gens ont été remis en liberté, après rédaction du procès-verbal.

UN GAMIN MORDU PAR UN CHIEN. — Un jeune gamin, Alfred Delplaque, âgé de 6 ans, demeurant chez ses parents, rue de Gand, 125, jouait dans une cour banale, devant l'habitation de M. Jean Dendeville, rue de la Croix-Rouge, 84, quand le chien de celui-ci réussit à se détacher et à le mordre à la cuisse gauche. Le blessé porte une blessure légère. M. Dendeville a été invité à faire visiter son chien. M. Montois, le vétérinaire qui a procédé à l'examen, a conclu que l'animal ne présentait aucun symptôme de rage.

TOURCOING

LES FUNÉRAILLES DU SOLDAT DEMYNEK, MORT AU RÉGIMENT. Hier, jeudi, les funérailles ont été célébrées à Saint-François d'Assise, les funérailles de Désiré Demynek, canonnier au 4^e régiment d'artillerie, décédé à l'hôpital militaire de Langres.

Le corps fut fait au domicile des parents, à la Tourgelle, par M. l'abbé Castelboud, curé, assisté de MM. Boste et Fauvargue, vicaires.

Des couronnes, offertes par les sous-officiers et les camarades de régiment du défunt, étaient portées par les jeunes gens du quartier.

Quatre soldats permissionnaires et compatriotes de Désiré Demynek portaient les coins du poêle.

Immédiatement derrière le cercueil recouvert d'un drap tricolore, marchait le Conseil municipal, avec à sa tête M. Gervais Florin, maire; Dubem, adjoint.

L'égise avait revêtu ses ornements de deuil. A côté de la colonne de la nef principale étaient suspendus des drapeaux tricolores cravatés de crêpe.

Après l'Evangile, M. le Curé recommanda aux parents, à la Tourgelle, par M. l'abbé Castelboud, curé, assisté de MM. Boste et Fauvargue, vicaires.

Parmi les notabilités présentes à la cérémonie, nous avons remarqué M. Lecotte-Dubay, ancien député de la commune, M. Vincent, conseiller d'arrondissement; M. Cornille, ancien conseiller municipal; M. Grégoire, commissaire de police.

LILLE

Mort suspecte d'un vieillard
APRÈS UNE VIOLENTE DISCUSSION DE FAMILLE, UN VIEILLARD DOIT S'ALITER. — LE PARQUET ORDONNE L'AUTOPSIE DU DÉFUNT

Une plainte vient d'être déposée au parquet contre une jeune femme qui aurait, au cours d'une discussion entre son mari et son beau-père, frappé si violemment ce dernier que mort s'en est suivie, après quelques jours d'alitement.

Voici les renseignements qui ont pu être recueillis sur cette affaire encore obscure :

M. Victor G... fils de M. G..., 68 ans, avait épousé Mlle Anna R... qui est actuellement âgée de 26 ans. Sa sœur, Mlle Marie G..., 44 ans, resta avec son père, qui habite une maison de la rue de la Haloterie.

Mlle Marie G... prétend que son frère, malgré qu'il eût un emploi suffisamment lucratif, venait constamment importuner son père pour lui demander des secours.

Le 14 juin, dernier, accompagné de sa femme, Victor G... se rendit à la Haloterie. Il entra seul chez le vieillard.

Bientôt les voisins entendirent le bruit d'une terrible querelle. La porte de la maison s'ouvrit brusquement et l'on vit Victor G... luttant avec son père, qui le poussait à la rue en vociférant.

Anna R..., à cette vue, voulut séparer les deux hommes. Le vieillard, dit-elle, serait son mari à la gorge. Elle le crut en danger et courut à lui, un troussseau de clés à la main. Un cri retentit soudain, et M. G... gisait sur le sol, se plaignant d'avoir été brutalement frappé près de l'œil droit.

Or, l'état du vieillard, qui avait dû s'aliter, empira de jour en jour et mercredi matin, il expira.

C'est alors que Marie G..., fille du défunt, adressa une plainte au parquet contre sa belle-sœur.

Déjà l'autopsie du corps de M. G... qui, sera pratiquée incessamment. Le magistrat a reçu plusieurs témoignages contradictoires au sujet du coup porté par Anna R...

SUGRE ABEILLE le plus sucré

Convois Funèbres
Monsieur Louis DUROUMIER, veuf de dame Marie-Anne, décédé le 26 juin 1913, dans sa 74^e année. Vigiles des Morts, le vendredi 27 courant, à 8 heures; Convoi le samedi 28 courant, à 9 heures. Enterrer à Notre-Dame de Lourdes, d'où son corps sera conduit au cimetière principal du Nord de Valenciennes, rue de la Paix, 27, à 10 heures.

Monsieur André THIÉPPE, décédé à Roubaix, le 26 juin 1913, dans sa 74^e année. Vigiles des Morts, le vendredi 27 courant, à 8 heures; Convoi le samedi 28 courant, à 9 heures. Enterrer à Valenciennes, rue de la Paix, 27, à 10 heures.

Monsieur André THIÉPPE, décédé à Roubaix, le 26 juin 1913, dans sa 74^e année. Vigiles des Morts, le vendredi 27 courant, à 8 heures; Convoi le samedi 28 courant, à 9 heures. Enterrer à Valenciennes, rue de la Paix, 27, à 10 heures.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX
L'Adoration du Saint-Sacrement et le Jubilé de Saint-Joseph. — Les exercices préparatoires à l'Adoration et au Jubilé commenceront le dimanche 29 juin. Les prières seront le dimanche 30 juin, à 8 heures, au domicile de M. le curé, rue de la Paix, 27.

ROUBAIX
L'Adoration du Saint-Sacrement et le Jubilé de Saint-Joseph. — Les exercices préparatoires à l'Adoration et au Jubilé commenceront le dimanche 29 juin. Les prières seront le dimanche 30 juin, à 8 heures, au domicile de M. le curé, rue de la Paix, 27.

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

M.M. — Gardez-vous bien de recourir à ces remèdes empiriques sans avoir consulté un médecin; bien souvent, ces remèdes sont très dangereux. Surtout, ne prenez pas de médicaments sans avis médical. M. D. L. R.

H.O.B. 70.

Nous regrettons de ne pas pouvoir vous renseigner, nous ne connaissons pas cette valeur, et, en principe, nous ne donnons aucun conseil de placement d'argent. Un envoyé de W. — Environ 3. — D.D. 20. — 2^e il est plus régulier de le inscrire l'un et l'autre sur le registre. — 400-5 entées. — Non, c'est de 10 à 100. — Une entée. — Les pépinières qui ont tenu de l'année. — Les N. 7. M.M. — L'autre les trois quarts et vous un quart de la dépense. — D.B.C. 323. — 1^e Christmas; 2^e Herminette. — L.O. n° 51. — Tous continents est libéré; c'est le contraire des contributions à l'imposer s'il le juge impossible. — M.B. — Le moyen le plus simple est de se procurer de l'essence concentrée, car la distillation est délicate et difficile. — 160 Cartouche. — Nous vous conseillons de vous adresser aux parents de voir la famille de la jeune fille pour l'ententeur de vos intentions. Et surtout ne pressez rien au tragique. — Note A.R. — On vous a donné, au Bureau de l'Etat-civil, la marche à suivre. — I.P. 301. — Arthur de Tourco. — H.D. — La fête de la Saint Jean, ainsi que la procession ont lieu le dimanche 22. Elles précèdent la fête de la Pentecôte, qui est célébrée à Pierre et Paul. — Un ami des bêtes. — Adressez-vous au Bureau du Volontaire, rue Saint-Georges, 44, à Roubaix.

On vous a donné, au Bureau de l'Etat-civil, la marche à suivre. — I.P. 301. — Arthur de Tourco. — H.D. — La fête de la Saint Jean, ainsi que la procession ont lieu le dimanche 22. Elles précèdent la fête de la Pentecôte, qui est célébrée à Pierre et Paul. — Un ami des bêtes. — Adressez-vous au Bureau du Volontaire, rue Saint-Georges, 44, à Roubaix.

On vous a donné, au Bureau de l'Etat-civil, la marche à suivre. — I.P. 301. — Arthur de Tourco. — H.D. — La fête de la Saint Jean, ainsi que la procession ont lieu le dimanche 22. Elles précèdent la fête de la Pentecôte, qui est célébrée à Pierre et Paul. — Un ami des bêtes. — Adressez-vous au Bureau du Volontaire, rue Saint-Georges, 44, à Roubaix.

On vous a donné, au Bureau de l'Etat-civil, la marche à suivre. — I.P. 301. — Arthur de Tourco. — H.D. — La fête de la Saint Jean, ainsi que la procession ont lieu le dimanche 22. Elles précèdent la fête de la Pentecôte, qui est célébrée à Pierre et Paul. — Un ami des bêtes. — Adressez-vous au Bureau du Volontaire, rue Saint-Georges, 44, à Roubaix.

On vous a donné, au Bureau de l'Etat-civil, la marche à suivre. — I.P. 301. — Arthur de Tourco. — H.D. — La fête de la Saint Jean, ainsi que la procession ont lieu le dimanche 22. Elles précèdent la fête de la Pentecôte, qui est célébrée à Pierre et Paul. — Un ami des bêtes. — Adressez-vous au Bureau du Volontaire, rue Saint-Georges, 44, à Roubaix.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CONNEXIONNEL DE LILLE
Audience du jeudi 26 juin
Présidence de M. GODART, vice-président

AUTREUR D'ACCIDENT ET PUNIS. — Le 15 avril, la petite Lucienne Marescaux, 15 ans, épileptique au niveau du Calvaire, à Heun, rentrait chez elle au moment d'accotement droit de la route. Derrière elle se trouvait un cheval conduit par M. Pierre Louis d'origine belge.

Sans prendre garde, ce cocher imprudent renversa la gamine sans lui faire le moindre mal, mais le cheval se cabra et se jeta sur elle. On la releva avec la hanche droite brisée.

On ne la pla plus et c'est par défaut qu'il est condamné à 200 fr. d'amende pour blessures par imprudence et à 400 jours de prison pour délit de fuite.

COUPS DE REVOLVER. — Louis Valcke, 31 ans, voulait tuer sa femme, Zoé Vanhoutte, Mardi 25, rue de la Paix, à Valenciennes, avec un revolver de Soudan, n° 17, au Blanc-Sea, à Tourcoing, et finalement il tira des coups de revolver sur son épouse et sur son fils, âgé de 5 ans.

Il a été condamné à 6 mois de prison et 5 fr. d'amende car Valcke était ivre.

COUPS DE BARRE DE FER. — Le 9 juin ayant à sa plaigne de la direction de la Compagnie des Machines Agricoles, à Croix, Edouard Bruker, 25 ans, a été condamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

COUPS DE BARRE DE FER. — Le 9 juin ayant à sa plaigne de la direction de la Compagnie des Machines Agricoles, à Croix, Edouard Bruker, 25 ans, a été condamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

COUPS DE BARRE DE FER. — Le 9 juin ayant à sa plaigne de la direction de la Compagnie des Machines Agricoles, à Croix, Edouard Bruker, 25 ans, a été condamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

COUPS DE BARRE DE FER. — Le 9 juin ayant à sa plaigne de la direction de la Compagnie des Machines Agricoles, à Croix, Edouard Bruker, 25 ans, a été condamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

COUPS DE BARRE DE FER. — Le 9 juin ayant à sa plaigne de la direction de la Compagnie des Machines Agricoles, à Croix, Edouard Bruker, 25 ans, a été condamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX
La fête de « l'Emploi » (6 juillet 1913). — Plus nous approchons de la date du 6 juillet, plus la fête de « l'Emploi » s'annonce comme un gros succès.

Un précédent article, nous avons donné les grandes lignes de la fête où pour qui comprendra un concours d'enfants cotisés et une charmante fête enfantine; le Comité s'est depuis lors assuré la participation d'un important groupe de chanteurs et de ballets, mais il est parvenu à un mot une véritable soirée de gala qui sera clôturée par un grand feu d'artifice et inutile d'ajouter que pour la circonstance, le square Pasteur sera illuminé.

Le Comité rappelle aussi aux sociétaires de « l'Emploi », qui ont en des cartes à placer que le règlement de ces cartes se fera dimanche prochain 29 juin, de dix heures à onze heures, au siège de la société où les administrateurs se tiendront en permanence. Il est bien entendu que les cartes non retournées à cette date seront considérées comme vendues.

Les personnes qui désirent assister à cette grande fête mutualiste pourront se procurer d'avance des cartes d'entrée au prix de 1 fr., au siège de « l'Emploi », rue de la Paix, 27, à Valenciennes.

Les personnes qui désirent assister à cette grande fête mutualiste pourront se procurer d'avance des cartes d'entrée au prix de 1 fr., au siège de « l'Emploi », rue de la Paix, 27, à Valenciennes.

GABONNÉ-PALACE ROUBAIS

Clôture annuelle. Reouverture en septembre. 5687

Chronique de l'Enseignement

PENSIONNAT SAINT-LOUIS
Succès scolaires. — Le Pensionnat St-Louis vient de recevoir les résultats de ses examens de fin d'année. Les élèves ont obtenu de très bons résultats.

PENSIONNAT SAINT-LOUIS
Succès scolaires. — Le Pensionnat St-Louis vient de recevoir les résultats de ses examens de fin d'année. Les élèves ont obtenu de très bons résultats.

LAINE PEIGNÉE

ROUBAIX-TOURCOING, Type ANVERS, Type MOIS

AMISIELE DE LA RUE DES ARTS.

Ce soir, à 8 h. 1/2, salle de la bibliothèque, réunion très importante du Comité: Revue du général Labay; concours de tir d'été; excursion à Gaid; concours de tir d'été; championnats athlétiques et cyclistes. Les commissaires sont instamment priés d'être présents et exacts.

TOURCOING
Ecole pratique et ménagère. — Le concours pour l'obtention des Bourses de l'Etat pour l'Ecole pratique et ménagère de Tourcoing aura lieu, à la Préfecture de Lille, le lundi 7 juillet prochain, à huit heures du matin.

Les demandes d'inscription doivent parvenir à la directrice de l'école le 1er juillet, au plus tard. Conditions d'admission. — Avoir douze ans au moins, et 14 ans au plus le 1er juillet prochain.

Les demandes d'inscription doivent parvenir à la directrice de l'école le 1er juillet, au plus tard. Conditions d'admission. — Avoir douze ans au moins, et 14 ans au plus le 1er juillet prochain.

Les demandes d'inscription doivent parvenir à la directrice de l'école le 1er juillet, au plus tard. Conditions d'admission. — Avoir douze ans au moins, et 14 ans au plus le 1er juillet prochain.

Une occasion intéressante vous guettait dans les annonces de ce journal, il y a trois jours. Votre voisin en a profité.

TRIBUNAL CONNEXIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 26 juin
Présidence de M. GODART, vice-président

AUTREUR D'ACCIDENT ET PUNIS. — Le 15 avril, la petite Lucienne Marescaux, 15 ans, épileptique au niveau du Calvaire, à Heun, rentrait chez elle au moment d'accotement droit de la route. Derrière elle se trouvait un cheval conduit par M. Pierre Louis d'origine belge.

Sans prendre garde, ce cocher imprudent renversa la gamine sans lui faire le moindre mal, mais le cheval se cabra et se jeta sur elle. On la releva avec la hanche droite brisée.

On ne la pla plus et c'est par défaut qu'il est condamné à 200 fr. d'amende pour blessures par imprudence et à 400 jours de prison pour délit de fuite.

COUPS DE REVOLVER. — Louis Valcke, 31 ans, voulait tuer sa femme, Zoé Vanhoutte, Mardi 25, rue de la Paix, à Valenciennes, avec un revolver de Soudan, n° 17, au Blanc-Sea, à Tourcoing, et finalement il tira des coups de revolver sur son épouse et sur son fils, âgé de 5 ans.

Il a été condamné à 6 mois de prison et 5 fr. d'amende car Valcke était ivre.

COUPS DE BARRE DE FER. — Le 9 juin ayant à sa plaigne de la direction de la Compagnie des Machines Agricoles, à Croix, Edouard Bruker, 25 ans, a été condamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

COUPS DE BARRE DE FER. — Le 9 juin ayant à sa plaigne de la direction de la Compagnie des Machines Agricoles, à Croix, Edouard Bruker, 25 ans, a été condamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

COUPS DE BARRE DE FER. — Le 9 juin ayant à sa plaigne de la direction de la Compagnie des Machines Agricoles, à Croix, Edouard Bruker, 25 ans, a été condamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

COUPS DE BARRE DE FER. — Le 9 juin ayant à sa plaigne de la direction de la Compagnie des Machines Agricoles, à Croix, Edouard Bruker, 25 ans, a été condamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Société des Anciens Artilleurs. Réunion du 16 et 17^e régiments d'artillerie. Réunion de nuit, au local de la société, rue de Valenciennes, 17, à Valenciennes, le mardi 26, à 8 heures.

ROUBAIX. — Société des Anciens Artilleurs. Réunion du 16 et 17^e régiments d'artillerie. Réunion de nuit, au local de la société, rue de Valenciennes, 17, à Valenciennes, le mardi 26, à 8 heures.

ROUBAIX. — Société des Anciens Artilleurs. Réunion du 16 et 17^e régiments d'artillerie. Réunion de nuit, au local de la société, rue de Valenciennes, 17, à Valenciennes, le mardi 26, à 8 heures.

ROUBAIX. — Société des Anciens Artilleurs. Réunion du 16 et 17^e régiments d'artillerie. Réunion de nuit, au local de la société, rue de Valenciennes, 17, à Valenciennes, le mardi 26, à 8 heures.

ROUBAIX. — Société des Anciens Artilleurs. Réunion du 16 et 17^e régiments d'artillerie. Réunion de nuit, au local de la société, rue de Valenciennes, 17, à Valenciennes, le mardi 26, à 8 heures.

NORD

UN PÊCHEUR SE NOIE A ARLEUX. — En pêchant, le mineur Henri Lobel, 36 ans, demeurant aux Corons Verts, à Dorignies, est tombé dans le canal et s'est noyé.

MORT ACCIDENTELLE D'UN CAPITAINE A DOUAI. — Le capitaine Dombret, victime d'une chute de cheval voici quelques jours, et qui avait été transporté à l'hôpital militaire, est mort dans la nuit de mercredi à jeudi.

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du jeudi 26 juin
LES VOIES NAVIGABLES

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Schollaert, président.

M. Helleputte, ministre de l'Agriculture et des Travaux publics répond d'abord en flamand aux députés qui l'ont interpellé en cette langue.

La canalisation de la Dendre est à l'étude, depuis longtemps. Plusieurs projets ont été émis en ce qui concerne le canal du Rhin à la Meuse et à l'Escaut. Le gouvernement s'occupe sérieusement de la question. Divers projets sont à l'étude en ce qui concerne les améliorations des canaux dans les provinces d'Anvers et du Limbourg.

M. le ministre parle ensuite en français pour répondre à M. Devèze.

M. Devèze, dit M. Helleputte a soutenu que l'Etat, agissant avec une grande partialité envers les chemins de fer au détriment des voies navigables. Economiquement et pratiquement, cela ne fait aucun doute. Les transports par chemin de fer se font plus rapidement que par eau, d'où leur vogue. D'autre part, dans certains cas, le frêt est plus élevé que le prix du transport par chemin de fer.

Avant d'établir des communications, il faut examiner quelle sera la voie la plus pratique et surtout la moins chère.

M. Helleputte explique comment il faut entendre le fonctionnement parallèle des voies ferrées et des voies navigables.

Il y a des cas où le canal s'impose. Par exemple, quand l'agissait de relier Bruxelles à la mer. Mais, dans d'autres cas, on hésite entre le canal et le chemin de fer. Le tout consisterait à se mettre d'accord sur les données du problème.

Le ministre s'occupe ensuite des principes de principe, il estime que le système préconisé par M. Devèze présente des difficultés considérables.

M. Helleputte conclut en affirmant qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer la situation des voies navigables.

M. Devèze prétend, quoi qu'en ait dit M. Helleputte, que le transport par eau coûte moins cher que le transport par voie ferrée.

Il reproche au gouvernement de n'avoir pas su depuis longtemps que l'Etat a le pouvoir, terminer les travaux du canal du Centre et du canal de Charleroi.

L'orateur continuera vendredi.

La Nouvelle Loi sur la Milice

DEVENANCEMENT D'APPEL ET REMPLACEMENT DE FRERE

Un avertissement, affiché dans les communes belges, porte les dispositions suivantes, relatives, aux jeunes gens qui désirent accomplir leur service militaire dès l'âge de 18 ans, ou qui tendraient à servir en remplacement d'un frère appelé sous les drapeaux.

« Les exemptions pour toutes autres causes que l'infirmité physique doivent, autant que possible, être réclamées au moment de l'inscription.

« Les jeunes gens qui atteindront l'âge de 18 ans, accomplis dans l'année de l'incorporation de la classe, peuvent être admis comme volontaires de milice, s'il y a préjudice grave pour eux à attendre l'époque de l'inscription.